

# Fiche Métier : Agent d'entretien communal

## Missions principales

- Entretien des fossés, des accotements et des talus
- Balayer les trottoirs ; repeindre des passages piétons si nécessaires
- Nettoyer les routes des objets éventuels, des boues résiduelles, des détritiques
- Entretien des aires de repos, des aires de pique-nique
- Répandre du sel ou du sable en cas de verglas ; déblayer la neige qui gêne la circulation
- Débarrasser la chaussée de tout ce qui peut porter obstacle à la circulation
- Nettoyer et entretenir les allées et abords du cimetière, évacuer les déchets verts, sortir les poubelles pour le ramassage
- Réaliser l'essentiel des interventions techniques de la commune.
- Entretien et assurer les opérations de première maintenance au niveau des équipements, de la voirie et des espaces verts, des bâtiments et de l'outillage
- Exécuter les petits travaux aux bâtiments (maçonnerie, plomberie, menuiserie, peinture)
- Gérer et entretenir le matériel, l'outillage et les véhicules
- Assurer l'entretien et la bonne image de la commune
- Accueil devant l'école les matins

L'entretien général de tous les espaces verts et dans ce cas, il aura la charge des parcs, ronds-points, terrains de sport, bacs à fleurs, massifs, monument aux morts ... dont dispose la commune.

Il devra :

- délimiter les espaces verts ; tondre les pelouses
- tailler les haies ; planter fleurs, arbustes et arbres ;
- arroser les fleurs ; supprimer les mauvaises herbes, assurer l'entretien des arbres

### **Missions spécifiques**

Si la météo l'exige notamment en saison estivale (fortes chaleurs) ou en hiver (neige), l'agent peut être amené à décaler ses horaires de prise de poste.

En cas d'urgence, réaliser tous travaux nécessaires pour sécuriser le périmètre et prévenir les secours - Sur demande du maire, réaliser tous travaux nécessaires au bon fonctionnement de la mairie.

### **Compétences requises**

Il est donc nécessaire d'être polyvalent et autonome

Il est important d'avoir une bonne condition physique, de savoir manier les outils, de ne pas rechigner à la tâche, d'accepter de se lever tôt et de bien vouloir suivre les ordres de mission.

Connaissances en maintenance des bâtiments et en mécanique

Connaissance des végétaux, connaissance des règles d'hygiène et sécurité (signalisation temporaire de chantier, risques au travail, utilisation des Equipements de Protections Individuelles, appel des secours, prévention des incendies...) Rigueur, discrétion ; - Bonne endurance physique. - Savoir-être (sens de l'accueil, tenue et expression correctes, réactivité, adaptabilité, amabilité, diplomatie, patience, vigilance)

Savoir rendre compte des difficultés et être force de proposition

Moyens à disposition : Véhicule de service, tracteur ; lame à neige  
Remorques - Tondeuse autoportée - Outillage et petit matériel - Equipements de Protection individuelles et vêtements de travail.

Autonomie dans l'organisation du travail ; - Être attentif à la bonne image de la commune - Respect des règles de sécurité ; - Responsabilité dans l'utilisation et l'entretien du matériel ;

Sur réquisition du maire ou des adjoints pour subvenir à une situation exceptionnelle (mission service public, danger...)